الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 11 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de la société SANOFI réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 11 juin 2020 un prospectus relatif à l'augmentation du capital de la société « SANOFI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 6 269 231 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la filiale SANOFI-AVENTIS Maroc.

Au Maroc, la souscription des salariés aura lieu entre le 12 et le 26 juin inclus. Le prix de souscription s'établit à 70,67 euros soit 768 dirhams.

Le prospectus est complété par :

- Le document d'Enregistrement Universel de SANOFI déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2020 sous le numéro D.20-0105;
- Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE «SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000074999 et son règlement;
- Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE «Relais SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000125219 et son règlement ;
- Le règlement du Plan d'Epargne Groupe SANOFI du 13 octobre 2005 et ses avenants.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès de la BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site internet de l'émetteur et sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma

CP/EM/012/2020

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma